

# Le petit Cambonnais

**Journal municipal**  
**Octobre 2011**

**N° 15**

**Conseils municipaux**           **2**

**Foot à 7**                           **2**

**Patrimoine**                   **3**

**Cartographie**               **3**

**Ecole**                           **3**

**La vie à Cambon**           **4**

## ***Edito***

L'automne est arrivé, sous la forme d'un très bel été indien.

Nous allons clore le chapitre "Plan Local d'Urbanisme" par son approbation au conseil municipal du 4 octobre. Le ScoT étant approuvé, le PLU de Cambon sera exécutoire à compter de sa transmission au Préfet et de l'accomplissement des mesures de publicité. Ce fut une longue aventure, qui finalement nous aura pris trois ans, et l'équipe qui a travaillé dessus est heureuse d'en voir le bout.

La nature ayant horreur du vide, un nouveau sujet est vite arrivé. Nous avons fait paraître une annonce le 5 septembre au BOAMP, JOUE et la Dépêche pour un concours d'architectes concernant la construction de la future école. Les architectes postulants doivent nous remettre leurs candidatures pour le 14 octobre, notre programmiste analysera leurs dossiers et nous en retiendrons 3 pour le concours qui commencera à la mi-novembre. Le lauréat sera connu fin décembre. L'année 2012 sera une année forte en termes de réunions de travail sur le sujet.

En attendant, les travaux continuent cet automne. Le terrain de tennis extérieur est en réfection, les bassins de rétention de Maillol et de La Combe vont être plantés, et les importants travaux de voirie en cours. L'inauguration du parcours de santé aura lieu le 15 octobre, et les étudiants de Fonlabour vont intervenir derrière la crèche et le restaurant en décembre pour y aménager un petit parc avec jardin d'enfants.

Nous avons décidé de décaler nos réunions de quartier au printemps prochain pour pouvoir recueillir vos remarques et idées sur les aménagements de 2011.





Séance du 21 juillet 2011

### ➔ PLU, rapport d'enquête

Après l'enquête publique qui a eu lieu à la mairie de Cambon d'Albi du 9 mai au 16 juin, le commissaire enquêteur a remis son rapport d'enquête ainsi que les conclusions et avis sur la révision du Plan Local d'Urbanisme.

Suite à ce rapport, la municipalité réunira le mercredi 27 août 2011 les services de la Direction Départementale des Territoires et le cabinet SEBA SUD OUEST pour étudier le rapport et pour apporter les modifications éventuelles.

Celles-ci seront transcrites dans le règlement par le cabinet SEBA SUD OUEST à l'issue de la réunion.

Puis le PLU sera présenté au Conseil Municipal pour validation et adressé aux services de l'Etat pour approbation.

### ➔ Cimetière

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le bureau d'adjoints a reçu la famille Rolland pour discuter des modalités possibles d'acquisition du terrain nécessaire à l'extension du cimetière. Bien qu'une procédure de Déclaration d'Utilité Publique soit en cours, il paraît souhaitable à la municipalité de trouver une solution à l'amiable.

La commune a proposé à la famille Rolland un échange entre les 2 660 m<sup>2</sup> jouxtant le cimetière (une partie de la parcelle AI 53), et la parcelle AN 1 d'une contenance de 17 000 m<sup>2</sup> (située en bas de la côte de Lanel), la différence de surface étant justifiée par le fait

que la parcelle AI 53 était jusque là constructible au POS. La famille Rolland a fait valoir que la parcelle AN1 est inexploitable pour l'agriculture en l'état : il faudrait dessoucher et drainer le terrain.

Madame le Maire propose à l'assemblée la négociation suivante : l'échange de terrains comme indiqué ci-dessus, ainsi qu'une somme de 5 000 € pour contribuer à la remise en état de la parcelle.

La famille Rolland a remis en séance une lettre présentant d'autres propositions qui ont conduit le conseil municipal à remettre à plus tard la décision. L'irrecevabilité de la majorité des propositions a toutefois été signalée aux représentants de la famille Rolland présents.

### ➔ C2A

Présentation du rapport d'activité de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois pour l'exercice 2010.

Les faits marquants de cet exercice ont été l'inauguration de la station d'épuration de la Madeleine et le transfert des compétences voirie et assainissement des communes vers l'agglomération.

L'agglomération a également pris la compétence « médiathèques » avec le transfert des médiathèques de Lescure, Saint-Juéry et Albi.

Ce transfert a induit le transfert des agents communaux en charge de ces compétences : au 1<sup>er</sup> juillet 2010, les agents étaient au nombre de 710, soit 200 de plus qu'en 2009.

Le budget de l'agglomération est passé à 100.8 M€.

Le conseil municipal approuve le rapport d'activité.

Au printemps, le chantier « jeune » a permis la rénovation du terrain de bicross.

En juillet, un chantier « vieux », plein de vie, a vu le jour sous la direction de Christian Bonnet, président du foot à 7 et curieusement (!) avec la participation de 7 de ses joueurs. Le samedi matin 9 juillet les travaux de réhabilitation ont été réalisés sur les deux petits terrains de foot.

En effet, en 2009, un campement sauvage de 70 caravanes avait affaîssé des secteurs entiers de terrains ; des taupes avaient ensuite généré des ornières sous la pelouse et cette association improbable avait rendu impraticable et dangereuse l'utilisation du terrain.



Armés de pelles, pioches et brouettes, plusieurs mètres cube de terre et sable ont été nécessaires pour restaurer les terrains.

La nouvelle saison devrait pouvoir se dérouler dans de bonnes conditions...

Nous leur souhaitons toute la réussite sportive qu'ils méritent.

**Les prochains conseils municipaux se dérouleront à 20h30 les :**

4 octobre

16 novembre

15 décembre

## PATRIMOINE

Le centre ancien de Cambon, bâti en amande, sur le site de l'ancien château médiéval, avec son église crénelée du XIV<sup>ème</sup> siècle et ses vieilles bâtisses en pierres, est une gemme à l'état brut qu'il convient de dégager pour mieux en admirer l'élégance et l'harmonie des formes.

Après la première tranche de travaux de réaménagement de la place Saint-Pierre, concernant le jardin du presbytère (la partie haute du mur de clôture a été cassée, le crépi existant a été piqué, les pierres ont été mises à nu et rejointées); la deuxième tranche de travaux de valorisation de la place a concerné le muret attenant à l'entrée de l'église.

Ce muret a été rabaissé et un garde corps a été installé. Le remplaçant de M. Barrès (absent pour congé maladie), Thierry Nadalin, maçon de formation, est en train de décrépir le muret restant afin qu'il s'accorde avec les murs du jardin du presbytère. Ces travaux ont permis de dégager la jolie vue sur le vallon de Planquetorte. Et voici aujourd'hui l'aspect de l'entrée de l'église Saint Pierre.



## CARTOGRAPHIE

Avec les années, les habitants du Sud Ouest de la France ont appris à vivre avec ce phénomène naturel que sont les termites.

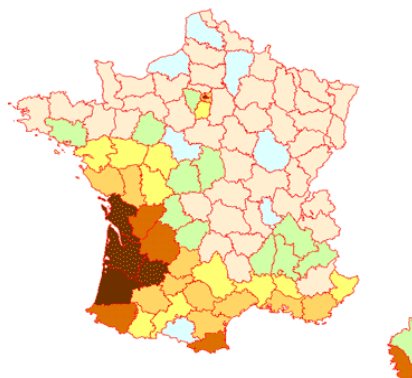
Nous savons que leur territoire s'étend un peu plus chaque année. Elles sont là dans nos jardins, difficiles à éliminer, nous les repoussons, les piègeons avec pour seul objectif : la protection de nos maisons.

Des Cambonnais leur ont déclaré la guerre mais savent aussi qu'une lutte cohérente plus organisée serait plus efficace et moins onéreuse. A leur demande, la mairie de Cambon vous propose de centraliser toutes vos données puis cartographier votre quartier. Les spécialistes que nous avons rencontrés confortent cette idée, déjà en place par exemple à Monestiés.

Si vous êtes ou avez été concernés par ce problème et que vous souhaitez prendre rendez-vous ou transmettre des informations nous vous invitons à utiliser l'adresse mail suivante :

Elus@mairiedecambon.fr  
ou la boîte aux lettres de la mairie en indiquant :

- Nom, Prénom :
- Adresse :
- Localisation de termites sur la parcelle :
- Année de découverte :
- Type de traitement : (insecticide, piège, injection maison) avec quelle entreprise :
- Type de surveillance, avec quelle entreprise :



## ECOLE

-3-

230 enfants ont fait leur rentrée à l'école en septembre.

L'équipe enseignante se compose de : Mme Estival (PS), Mme Cabrol et Mme Faure (MS), Mme Alibert (GS), Mme Blanc (CP-CE1), Mme Biens (CP), Mme Grillon (CE1-CE2), Mme Enjalbert (CE2-CM1), Mme Couderc et M. Joyeux (CM1), Mme Eteve (CM2).

Cette année, l'aide individualisée pour les élèves du CE1 au CM2 sera mise en place sur le temps méridien. Pour les autres, elle reste fixée de 17 h à 17 h 45. Les enfants qui y participent, avec l'accord de leurs parents, sont désignés par les enseignants.

La salle informatique va bientôt changer de lieu, ce qui a demandé un déménagement des postes mais également un câblage complet de la nouvelle salle. Elle se situera dans la classe à côté de la bibliothèque. Les enfants pourront ainsi l'utiliser par groupe en se partageant entre les deux.

Les écoliers et collégiens cambonnais vont bientôt élire le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) pour un mandat de deux ans. C'est un lieu de réflexion, de discussions et de propositions.

Les jeunes recherchent et proposent des idées pour améliorer la ville et la vie des gens. Le CMJ se réunit environ tout les mois sous la responsabilité de Mme Enjalbert (enseignante) et d'une élue du conseil municipal (Mme Delpech).

Le CMJ est sollicité pour participer aux commémorations et cérémonies officielles (accueil des nouveaux habitants, cérémonie des vœux). Chaque année il participe à l'organisation du carnaval, de la fête de l'école, la journée des aînés...

Nous adressons tous nos encouragements aux candidats.

## Travaux voirie

Les travaux voirie qui se font cet automne par l'agglomération sur la commune sont lourds.

Ils ont commencé le 21 septembre par la réfection totale du rond-point de la Borie, pour une somme de 71 325.11 € TTC.

Ils se poursuivront à partir du 17 octobre par la réfection totale de la partie de la Côte de Lanel qui part du rond-point de la Chambre des Métiers jusqu'à l'entrée de l'entreprise Roucayrol, pour un total de 76 092.91 € TTC.

La réfection de cette partie de route était urgente, et demandée avec instance depuis trois ans par l'entreprise Roucayrol, afin de faciliter l'entrée de l'entreprise aux camions.

Enfin, ce sera la route qui contourne le bassin d'orage de Maillol Grand qui sera en chantier à partir du 2 novembre, et sera totalement refaite pour un total de 67 272.70 € TTC. Ces travaux finaliseront le chantier de réhabilitation du bassin de Maillol.

Toutes les études pour ces trois chantiers ont été faites par le Bureau d'études VRD Génie Urbain de l'agglomération ; grâce au marché fait par l'agglomération, les voiries seront faites en enrobé à chaud.

Ces trois chantiers vont provoquer la mise en place de scénarii de contournements : nous sollicitons de tous les riverains beaucoup de compréhension.

Nous savons déjà que le prochain chantier majeur sera la réfection de la rue Toulouse-Lautrec, qui a été chiffrée par le bureau d'études à plus de 70 000 €.

Cette rue a été fortement endommagée par le passage des véhicules lourds qui travaillent à la construction du lotissement "le Clos de Bel-Air" ; la deuxième tranche de ce lotissement ne fait que commencer, mais la rue ne peut pas supporter l'attente de la finition du projet.

Tous ces travaux représentent un investissement important pour la commune mais nécessaire afin de mettre progressivement la voirie à un niveau compatible avec l'augmentation de la population de notre village et l'intégration des nouveaux arrivants dans de bonnes conditions.

## Inauguration

L'inauguration du **parcours de santé** se fera le samedi 15 octobre à 14h30 en présence du docteur Guy LAPEYRE, Cardiologue. A cette occasion il abordera avec vous (au club house) les thèmes de l'hygiène de vie, de l'activité physique et se tiendra à votre disposition pour répondre à vos questions.

Ceux qui le souhaitent pourront ensuite effectuer le parcours sous surveillance médicale.

Un rafraîchissement sera servi après l'inauguration

## Exposition peinture

Le conseil municipal renouvelle sa proposition de mettre en place des expositions temporaires d'artistes peintres, sculpteurs ou photographes.

Si vous êtes intéressé, merci de contacter le secrétariat de mairie.

## 11 novembre

Le **10 novembre** à 18h30 aura lieu le dépôt de la gerbe de notre Commune au Monument Aux Morts. Nous tenons à saluer la mémoire de tous les combattants morts au champ d'honneur.

## Conférence 17 novembre

C'est la journée internationale de lutte contre la bronchite chronique. Le Docteur Philippe Rouzaud, pneumologue tiendra une conférence : « comment lutter contre la BPCO (broncho-pneumopathie chronique obstructive) », souvent induite par le tabac, les allergies, l'asthme et la sédentarité. Il expliquera aussi les traitements pour limiter l'aggravation de cette maladie. Rendez-vous à la salle Polyvalente de Cambon le jeudi 17 Novembre à partir 14h30.

## Tous au numérique

Le passage à la télé numérique, c'est l'arrêt de la diffusion des 5 chaînes analogiques reçues par l'antenne râteau et son remplacement définitif par la TNT ou autre mode de diffusion numérique (satellite, câble, ADSL ou fibre optique).

Dans la région Midi-Pyrénées ce changement se fera le **8 novembre 2011**.

Pour vous renseigner, vous trouverez une brochure explicative en mairie, vous pouvez vous connecter :

[www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr) ou appeler le 0970818818.



## Fête des aînés

Comme chaque année depuis 3 ans, la fête de fin d'année pour les aînés de Cambon aura lieu le Samedi **10 décembre 2011** à la Salle Polyvalente à partir de 14h30. Le programme et son déroulement seront détaillés ultérieurement.

## Publication de la commune de Cambon

4 place de la mairie – Tél. 05 63 53 00 00 – Fax. 05 63 53 03 56 – Email. : [mairie.de.cambon@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.cambon@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.cambondalbi.fr](http://www.cambondalbi.fr)

Directeur de la publication : Sarah Laurens – Rédaction et mise en page : Commission communication

Impression : Octobre 2011 – Tirage : 800 exemplaires



Papier recyclé